



## Perdre notre vie à la gagner ? Jamais !

UN DOSSIER COORDONNÉ PAR LA COMMISSION TRAVAIL DE L'UCL

Nous sommes depuis quelques décennies face à un recul d'ampleur de nos droits sociaux. Ces droits ont été arrachés au patronat par des luttes fortes, enthousiastes et vigoureuses. Il nous faut renouer avec ces énergies pour mettre fin à une véritable hémorragie sociale.

Le gouvernement Macron-Philippe ne fait que continuer le travail

de sape réalisé par les dirigeants précédents. Les « réformes » des retraites et de l'assurance-chômage détruisent purement et simplement ces outils de solidarité pour lesquels pourtant nous travaillons et cotisons. La pauvreté augmente en France et nul doute que cela va continuer. Veut-on vraiment travailler toujours plus, plus longtemps, plus dur, dans des conditions toujours détériorées,

tout ça pour tomber dans la pauvreté à la première période de chômage, dès la retraite, et même pendant les périodes travaillées ? Alors que de l'argent, il y en a, plein : la France est le pays où les milliardaires s'enrichissent le plus !

La riposte sociale d'ampleur se construira par la base, dans les boîtes, en nous mobilisant avec nos collègues et en construisant un mouve-

ment démocratique par des assemblées générales et des comités de grève, où chacun et chacune peut trouver sa place. En luttant, nous pourrions poser les bases d'une autre société. Une société émancipée de toute exploitation où nous déciderons ensemble, sur des bases autogestionnaire et de solidarité, de l'organisation de nos vies.

**Adèle (UCL Pantin)**

Redistribution des richesses

# Déjouons le hold-up sur les

La « réforme » des retraites que le gouvernement essaye d'imposer va entraîner une baisse drastique du montant des pensions. Le système par points, loin d'être plus égalitaire et plus lisible, mettra en concurrence les travailleuses et travailleurs et cassera les solidarités collectives.

Depuis sa création, la part du produit intérieur brut (le PIB, c'est-à-dire les richesses produites en France) destinée à financer notre système de retraite a augmenté en même temps que le nombre de personnes retraitées. Afin de ne pas rogner les profits de la classe capitaliste, le gouvernement, avec cette contre-réforme, a pour but de bloquer cette part à 13,8 % du PIB. Avec l'augmentation du nombre de personnes retraitées, cela signifie que nous serons

de plus en plus nombreux et nombreuses à nous partager une part du gâteau qui restera toujours la même. En conséquence, les pensions seront réduites.

Le système des points n'est qu'une manière de répartir cette réduction. En fixant à l'avance

le montant global de ce que doivent coûter les retraites, et en octroyant à chaque travailleur et chaque travailleuse qui prend sa retraite un nombre de points, on peut être sûr de ne pas dépasser l'assiette globale. Il suffit pour cela de réduire la valeur du point, donc de diminuer les pensions, et ainsi rester sous les

13,8 %. Seule alternative proposée pour compenser cette baisse relative de la pension : travailler plus longtemps pour acquérir plus de points ou se tourner

vers une retraite par capitalisation ! Le progrès social *made in LREM*.

C'est un système qui va dégrader la répartition des richesses entre le capital et le travail : il y aura moins d'argent pour les travailleuses et les travailleurs, et toujours plus pour les exploités.

**Les points, une façon de répartir la réduction des pensions**

Pire encore, ce système serait catastrophique en cas de crise économique d'ampleur. De nombreux signaux laissent présager qu'une nouvelle crise adviendra dans les prochaines années. Dans ce cas, le PIB se contractera sensiblement, et les pensions également, puisqu'elles seraient

indexées sur le PIB. C'est la voie toute tracée vers une pauvreté généralisée des retraité-es qui s'annonce.

## LE BLUFF DE L'ÉGALITÉ

Pour faire passer sa « réforme », le gouvernement essaye de faire croire qu'elle serait plus égalitaire, puisque chacune et chacun accumulerait des points au fur et à mesure de sa carrière, et que le montant de la pension serait proportionnel au nombre de points. Mais ce n'est pas ça l'égalité ! L'égalité, c'est d'assurer à toutes et tous, malgré les accidents de la vie, malgré les parcours compliqués, malgré aussi les diverses oppressions subies, une période de retraite et une pension décente qui permette de vivre. Quid des salarié-es, en majorité des femmes, qui se seront arrêté-es de travailler pour s'occuper d'enfants en bas âge ? Quid des salarié-es, encore majoritairement des femmes, qui auront subi de longues périodes de temps partiels ? Quid des chômeurs et chômeuses longue durée, dans une société où le chômage de masse est savamment organisé ?



Retraites

## Cette bataille-là aussi est une bataille féministe !

Tous régimes confondus, la pension moyenne des femmes est inférieure de 39 % à celle des hommes, en raison de salaires moindres, de carrières fragmentées, de temps partiels plus répandus. De timides mécanismes de correction existent pourtant... Mais la réforme annoncée les supprime !

Quand une femme rentre à la maison après le boulot, elle réalise encore la grande majorité des tâches dites « ménagères » et liées aux enfants. Le patronat profite de cette double exploitation. D'une part en sous-payant les femmes encore plus que les hommes, en les employant dans des conditions encore plus précaires, souvent dans des temps partiels subis ; et d'autre part car les femmes font tenir les cellules familiales qui produisent de nouveaux travailleurs et travailleuses exploitables.

Un système de retraites juste viserait à compenser ces inégalités, pour que les différences de carrière entre les hommes et les femmes ne se répercutent pas sur pas aussi à la retraite. Pourtant, la réforme annoncée va

nuire aux femmes sur au moins trois aspects.

### ●La baisse des pensions de réversion

Les pensions de réversion sont versées aux conjointes et conjoints de personnes décédées. 90 % des bénéficiaires sont des femmes, dont le quart n'a pas d'autres sources de revenu. Les dispositifs de la réforme vont conduire à une baisse considérable de ces pensions, ce qui aura un effet immédiat de paupérisation des femmes.

### ●Le mode de calcul

La réforme prévoit que le montant de la retraite ne soit plus calculé par rapport au salaire des 25 meilleures années (cas du régime général aujourd'hui), mais sur toute la carrière. Pourtant, on le sait, les femmes

font souvent une partie de leur carrière à temps partiel. Soit elles le subissent car imposé par le patron, soit elles le « choisissent » car il faut bien s'occuper des enfants. Le calcul des droits à partir des 25 meilleures années permettait de ne pas prendre en compte les faibles salaires des années de temps partiels. Avec la réforme, c'est donc à une baisse des pensions généralisée pour les femmes que l'on assisterait.

### ●La suppression de la MDA

Aujourd'hui, la Majoration de la durée d'assurance (MDA) ajoute aux mères des trimestres aux trimestres travaillés pour chaque enfant, au titre de l'impact de la grossesse et de l'accouchement sur leur carrière. La réforme prévoit de supprimer la MDA, qui est pourtant un dispositif minimal de diminution des inégalités entre les carrières des hommes et des femmes ! Pour « compenser », le gouvernement propose une

bonification de la retraite de 5 %, mais seulement pour un des deux parents ! Dans la plupart des couples hétérosexuels, la femme touche un salaire inférieur à celui de l'homme, donc le choix serait vite fait. Sans compter des batailles autour de ce sujet lors des divorces ! C'est une attaque directe contre la prise en compte des spécificités des carrières de femmes.

### ●Une réforme patriarcale

On le voit, cette réforme prévoit la suppression de plusieurs mécanismes, pourtant timides, de correction des inégalités hommes-femmes. Les femmes sont surexploitées tout au long de leur carrière et à la maison, le but est de reprendre ce que les mouvements féministes ont obtenu pour contrebalancer cela à la retraite. La bataille contre la réforme des retraites est aussi une bataille féministe !

**Adèle (UCL Pantin)**

# retraites !

Cette « réforme » n'est pas plus égalitaire, elle est plus individualiste. Elle place au centre de l'équation un mérite personnel imaginaire, une accumulation de points, comme à l'école. Elle remet en cause la solidarité collective face aux difficultés de la vie dans cette société d'exploitation. C'est cette logique d'accumulation individuelle contre l'intérêt collectif qu'il faut combattre.

## LES RÉGIMES SPÉCIAUX, DES PRIVILÈGES ?

Dans certains secteurs, les travailleuses et les travailleurs sont sous un régime spécial de retraite, qui leur permet par exemple de partir plus tôt à taux plein, ou d'avoir des modalités de calcul plus favorables. Le patronat n'a pas gracieusement accordé ces régimes. Ils ont été acquis de haute lutte du fait notamment de différentes spécificités et pénibilités. Ce sont des preuves matérielles que la lutte paie.

Mais le gouvernement joue la mise en concurrence entre nous, en taxant les bénéficiaires d'un régime spécial de « privilégiés », pour pouvoir supprimer leurs acquis ! Les véritables pri-

vilégiés, ce ne sont pas les salariés fatigués qui touchent un peu plus que d'autres, ce sont ceux qui nous exploitent, qui nous font travailler en récupérant le fruit de notre travail.

Une harmonisation du système des retraites ? Oui ! Mais par le haut. Une baisse de l'âge de départ à la retraite pour toutes et tous et une augmentation générale des pensions : voilà la véritable égalité !

## LES ASSURANCES PRIVÉES VONT S'EN METTRE PLEIN LES POCHE

Autre destruction du collectif : l'encouragement de la retraite par capitalisation. La forte baisse des pensions programmée va inciter chacun et chacune à épargner individuellement, pour ne pas sombrer dans la pauvreté une fois la retraite arrivée ; du moins, pour les travailleuses et les travailleurs qui auront la capacité financière d'épargner bien entendu. Ceci ouvre

la voie au marché très juteux de la retraite par capitalisation, c'est-à-dire au fait d'accumuler un capital personnel auprès d'une assurance privée pour percevoir ensuite une rente à la retraite. Ce marché représente déjà 230 milliards d'euros !

**Inciter les gros salaires à aller vers les assurances privées**



Commander la série d'autocollants de la campagne « Perdre sa vie à la gagner ? Jamais ! » sur la boutique en ligne de l'UCL.

Le gouvernement compte bien encourager cette marchandisation du système, puisqu'il vient de créer les Plans d'épargne retraites (PER), qui sont commercialisés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Il est insupportable qu'un système public qui fonctionne, qui permet de mettre à l'abri un grand nombre de travailleuses et de travailleurs à la retraite, soit dépecé pour gaver les assureurs et intérêts privés. Et ceci prouve bien que de l'argent pour les retraites, il y en a !

## L'ARGENT DES RETRAITES NOUS APPARTIENT !

N'oublions jamais une chose : l'argent des retraites, c'est notre argent. Non seulement parce que nous y contribuons directement : cotisations salariales et cotisa-

tions patronales sont les fruits de notre travail ; mais plus largement parce que ce sont les travailleuses et les travailleurs qui créent toute la richesse. Une petite minorité s'enrichit sur notre dos, et c'est en luttant que l'on récupérera ce qui nous revient.

Puisque l'argent des retraites nous appartient, comment accepter que nous ne décidions pas de ce qui en est fait ? Comment accepter que soit décidé par le gouvernement et le patronat, des baisses de pension, des reculs de l'âge de départ, etc. ? L'esprit de la Sécurité sociale, à l'origine, quand elle a été conçue par le Conseil national de la Résistance avant la fin de la seconde guerre mondiale, c'était qu'elle soit gérée par les représentantes des travailleuses et des travailleurs. Mais, de « réforme » en « réforme », nous avons de plus en plus perdu la main sur la Sécu, et notamment sur la gestion des retraites.

Il s'agit d'une perte d'envergure en terme de démocratie. Il faut reconquérir le pouvoir de décider toutes et tous ensemble de quoi est faite la solidarité collective : pour la retraite, mais aussi pour l'assurance maladie, pour l'assurance chômage et pour un système global de répartition des richesses. Sans une démocratie à la base, une démocratie directe, notre sort restera entre les mains des intérêts des plus puissants. Reconquérir cela, c'est aussi ouvrir des voies vers l'indispensable rupture avec le système capitaliste qui, bien sûr, s'oppose aux solidarités et à l'égalité.

**Adèle (UCL Pantin)**

## Au cœur de la conflictualité sociale depuis vingt-cinq ans

**Ces dernières décennies ont vu de nombreuses luttes contre des réformes du système des retraites imposant d'importants reculs sociaux. Si elles n'ont pas toujours été victorieuses, elles ont installé la question comme un thème majeur de la conflictualité sociale en France.**

Le système des retraites a été imaginé par le Conseil national de la Résistance en 1945, à la Libération. Ce système a été véritablement arraché au patronat, qui n'en voulait pas bien entendu. Suite à la guerre et aux actes de résistance de beaucoup de militant·es communistes, ces derniers avaient un rapport de force favorable qui leur a permis d'imposer qu'une partie des salaires soit socialisée pour permettre de verser des pensions aux anciennes et anciens.

Mais au cours des dernières décennies, les gouvernements successifs

ont de nombreuses fois attaqué ce système sous la pression du patronat. Le mouvement ouvrier a toujours réagi, parfois avec force. Trois mobilisations sont à retenir en particulier.

**1995** Le plan Juppé propose un accroissement de la durée de cotisation pour la fonction publique et un moins bon remboursement des dépenses de santé. Deux millions de travailleuses et de travailleurs descendent dans la rue pour protester contre cette casse annoncée de leurs droits. Le pays est paralysé pendant trois semaines par des grèves

d'ampleurs qui touchent les secteurs du transport, des télécoms, de la Poste, etc. Juppé est obligé de retirer son projet de réforme des retraites, mais maintient celui sur la Sécurité Sociale. C'est une victoire partielle donc, marquée par l'importance des assemblées générales de grévistes qui favorisent l'auto-organisation de la lutte par la base. Il s'agit du plus grand mouvement de grève en France depuis 1968, jamais égalé depuis.

**2003** C'est au tour de Fillon de s'attaquer aux retraites des fonctionnaires. Sa réforme prévoit d'aligner leur durée de cotisation sur celle du privé, et de l'allonger pour toutes et tous pendant les dix années suivantes. Certains secteurs se retrouvent particulièrement mobilisés, comme l'Éducation nationale, les manifesta-

tions sont massives mais la grève moins, et le projet Fillon passe.

**2010** Une nouvelle réforme propose de repousser encore l'âge de départ à la retraite pour toutes et tous les travailleurs. Plusieurs secteurs-clés entrent en lutte : la SNCF, les raffineries, les transports routiers ou encore le ramassage des ordures. Mais la mobilisation n'atteint jamais un niveau suffisant pour faire reculer le gouvernement.

La plupart des reculs sociaux sur la question des retraites sont accompagnés de mouvements de protestation sociale importants. La réforme qui nous attend aujourd'hui est d'une autre nature, bien plus étendue. Nous devons construire un mouvement à la hauteur !

**Adèle (UCL Pantin)**

Assurance chômage

# Non à la charité d'État, oui

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le gouvernement a modifié en profondeur les règles de l'assurance chômage. Les objectifs affichés sont simples : réduire le niveau d'indemnisation et augmenter les contrôles/sanctions/radiations pour soumettre encore davantage les travailleurs et les travailleuses aux desiderata du patronat. Cette attaque nous concerne toutes et tous, avec ou sans emploi.

L'attaque est brutale et suscite, pour l'instant, peu de réactions au regard des implications concrètes que subiront des millions d'individus. En demandant aux privé-es d'emploi de cotiser davantage pour ouvrir ou prolonger des droits (6 mois minimum sur 24 mois contre 4 mois sur 28 aujourd'hui), en supprimant le principe des droits rechargeables, le nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage va fortement baisser. À cela s'ajoute, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020,

500 000 privé-es d'emploi perdront leur indemnité

une modification des règles de calcul des indemnités : elles seront définies à partir d'un revenu mensuel moyen calculé

sur deux ans, comprenant donc les périodes non travaillées, et non à partir des salaires effectivement perçus sur un an comme aujourd'hui. Cerise sur le gâteau (empoisonné), cette réforme inaugure le principe de dégressivité des allocations, c'est-à-dire d'une baisse des allocations avec le temps. Si elle ne concernera

pour l'instant que les salarié-es ayant perçus plus de 4 500 euros brut de salaire mensuel, il est bien naïf de penser que les salarié-es plus modestes ne seront pas touché-es à terme par ce principe.

Les premières estimations chiffrées font déjà froid dans le dos : 500 000 privé-es d'emploi ne

pourront plus être indemnisé-es et 850 000 primo-indemnisé-es verront leurs droits diminuer de 22 % par rapport aux anciennes règles de calcul. Des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses précaires ne pourront plus recharger leurs droits, malgré des périodes d'activité. Plus encore qu'aujourd'hui, chômage sera donc synonyme de pauvreté !

## LES PRIVÉ-ES D'EMPLOI, UNE CIBLE DE CHOIX

Cette mesure s'appuie sur des mensonges véhiculés depuis très longtemps par le patronat et ses relais politico-médiatiques. Lançons une opération désintox.

●**Tous des fainéant-es ?** Vieille idée libérale, les chômeurs et les chômeuses sont parfois présentés comme des personnes peu motivées qu'il faudrait inciter, voire obliger, à retrouver un emploi. On ne manque pas de patrons pour se plaindre, dans les médias dominants, d'un problème de recrutement.

Ces jérémiades n'y changent rien : quand bien même l'ensemble des offres d'emploi – dont une sur deux serait illégale selon plusieurs organisations syndicales et de chômeurs-euses... – seraient pour-



## Les patrons licencient ? Licencions les patrons !

Le travail, tel qu'il est organisé par les capitalistes, aliène, abrutit et parfois tue. C'est aussi, dans cette société-là, un moyen de subsistance et d'intégration sociale indispensable pour la grande majorité des exploité-es. Les salarié-es ont donc toutes les raisons de se battre pour leur emploi. S'il est possible de résister collectivement face aux licenciements à court terme, seule la rupture avec le capitalisme mettra fin définitivement à cette logique destructrice.

Il n'y a pas un mois sans que les patrons des grands groupes capitalistes annoncent des plans de licenciements, renommés dans la novlangue capitaliste « plan de sauvegarde de l'emploi » (sic), amenant son lit de chômage et de misère. L'industrie, qui subit davantage la concurrence internationale, est bien entendu la plus touchée (Ford, Michelin, General Electric...), mais le secteur des services n'est pas non plus à

Il faut remettre en cause un pouvoir arbitraire

l'abri, notamment dans le secteur très concurrentiel de la grande distribution (fermetures de magasins à Auchan, Carrefour, Castorama, Brico Dépôt...). Sachant que la fer-

meture d'un site industriel ou commercial entraîne également la disparition d'emplois indirects, ce sont des milliers de vies qui sont en jeu.

La plupart des entreprises menacées de fermeture sont rentables. Dans certains cas, les salarié-es et leur syndicat ont même accepté des concessions en termes de droits sociaux et de conditions de travail, voire quelques vagues de licenciements, pour éviter que l'entreprise mette la clé sous la porte à court terme.

Dans tous les cas, les appétits des patrons et des actionnaires semblent insatiables : qu'il s'agisse d'une délocalisation ou d'une fermeture nette, l'objectif est de s'en mettre toujours plus dans les poches. Pour la

majorité des travailleurs et les travailleuses licencié-es, ce sont de longues années de galère ou de misère qui les attendent. Pour les autres, cette menace pèse comme une épée de Damoclès qui tire les salaires vers le bas et qui pousse à accepter des conditions de travail toujours plus dégradées.

## DES LICENCIEMENTS SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT

L'agitation médiatique des politiciens face aux menaces de fermetures d'entreprise, fortement saupoudrée de nationalisme, n'a d'égale que leur impuissance à enrayer le rouleau-compresseur. Pire, en détruisant méthodiquement le Code du travail, en assouplissant la loi encadrant les licenciements, en s'attaquant à la force syndicale et en subventionnant largement les grandes entreprises (via des baisses d'impôt ou des exonérations de cotisations sociales) sans exiger de contreparties en matière d'emploi, l'État créé les conditions pour rendre ces licenciements possibles. N'oublions pas non

plus qu'avec 120 000 suppressions d'emploi de fonctionnaires visées, l'État est, de loin, le premier licencieur !

## REPRENDRE EN MAIN LA PRODUCTION

Parce qu'ils divisent les exploités-es, sèment le chômage et la misère et constituent le terreau sur lequel le fascisme prospère, les plans de licenciement doivent entraîner la mobilisation de tout le prolétariat. Même si aujourd'hui ces luttes s'orientent davantage vers l'obtention de conditions de départ plus favorables (primes, reclassement...), certains salarié-es, au pied du mur, envisagent des reprises d'usine sous forme coopérative, comme dernièrement à Luxfer dans le Puy-de-Dôme. Ces coopératives sont des grains de sable, limités mais salutaires, dans le rouage capitaliste et peuvent contribuer à populariser le projet autogestionnaire. Mais il n'y aura pas de perspective réelle de lutte contre les licenciements sans une transformation révolutionnaire de la société.

Dadou (UCL Auvergne)

# à une protection collective

vues, il resterait encore des millions de privé-es d'emploi sur le carreau. Ce sont bien les patrons qui définissent le niveau et les conditions d'emploi, en fonction de leurs intérêts.

● **Le chômage, une planque ?** Réduire les indemnités chômage légitime également l'idée que les personnes privées d'emploi se complaisent dans cette situation et qu'il leur serait moins profitable de reprendre un emploi. C'est totalement faux. Rappelons, déjà, que la moitié des privé-es de l'emploi ne sont pas indemnisé-es actuellement et que la moitié des indemnisé-es perçoit moins de 950 euros !

## UN NOUVEAU CADEAU DE L'ÉTAT AU PATRONAT

Plonger dans la précarité un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs permet de mettre sous pression l'ensemble des salarié-es, contraint-es d'accepter des conditions d'emploi (conditions de travail, type de contrat, salaires...) de plus en plus défavorables. Cette réforme de l'assurance chômage est aussi une remise en cause profonde du salaire socialisé. En « transformant » en partie les cotisations sociales, donnant accès à un certain nombre de droits sociaux (face au chômage, à la maladie, à la retraite...), en impôt via une hausse de la CSG, l'État détourne une partie du salaire socialisé versé à la Sécurité sociale, pour mieux le contrôler et donc le réduire pour faire des économies. Les patrons, ravis de voir le « coût du travail » diminuer, applaudissent des deux mains ce hold-up. Et ce n'est pas la très timide pénalisation du recours aux contrats courts, prévue dans la réforme et ne concernant qu'un faible nombre d'entreprises privées, qui risque de les inquiéter.

## TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-ES

Une riposte de l'ensemble monde du travail est donc nécessaire. C'est malheureusement plus facile à dire qu'à faire : les organisations de classe sont affaiblies et peinent à organiser, aux côtés des salarié-es

« stables », les privé-es d'emploi et les précaires. Avec une manifestation des associations de chômeurs·euses le 30 novembre, une grève interprofessionnelle à partir du 5 décembre contre la réforme des retraites et une manifestation nationale des chômeurs et précaires le 7 décembre à Paris, sans oublier la date anniversaire du mouvement des gilets jaunes, le calendrier de mobilisation nous offre des opportunités pour engager

**Le patronat applaudit la baisse du « coût » du travail**

une bataille prolongée avec le gouvernement. Les militant-es communistes libertaires y prendront toute leur part, avec pour objectif de dépasser les divisions statutaires, corporatistes et syndicales qui freinent la perspective d'une action de classe déterminée et massive face à toutes ces attaques.

Gagner l'abrogation de cette « réforme » constituerait une précieuse victoire. Mais l'enjeu est aussi de porter plus large-

## « Le travail doit payer » : vraiment ?

C'est le leitmotiv martelé à n'en plus finir par les membres du gouvernement – Muriel Pénicaud, Bruno Le Maire, Edouard Philippe – suggérant que les revenus versées aux chômeurs et chômeuses, accompagnés de certains droits sociaux, seraient plus rémunérateurs que le travail (ce qui est faux). Or, le travail paie déjà tout : c'est bien le travail, très majoritairement

salarié qui est à l'origine de la création de richesses et donc de tous les revenus d'activité, notamment des profits réalisés par les capitalistes. Ces derniers ne sont que des parasites qui s'approprient une partie du fruit de notre travail. Le travail doit payer ? D'accord, mais il faudra pour cela exproprier les capitalistes et socialiser les moyens de production !

Jeunes salarié-es

## Ni galère ni misère, on veut la dignité !

**On commence à travailler avec des contrats qui nous donnent peu de droits et peu de garanties pour résister avec nos collègues à la pression des chefs. Avec ses réformes, le gouvernement veut qu'on fasse profil bas alors que nous sommes toujours plus exploité-es. Réforme de l'assurance chômage, des retraites : quand est-ce qu'on sort de la galère ?**

L'intérim, les contrats précaires, le chômage, on subit régulièrement ça en commençant à travailler. Cette précarité, on la connaît quand on est livreur ou livreuse à vélo pour une plateforme qui menace de nous virer de l'application et qui fait chuter nos rémunérations en les faisant passer à la course. On la connaît quand on est assistant-e d'éducation, entre la déconsidération et les retards de paiement. On la connaît dans tous nos emplois où les patrons et managers n'attendent qu'un objectif soit disant mal rempli pour nous rappeler qu'on est jetables.

Avec la réforme de l'assurance chômage, la précarité s'aggrave encore. La période travaillée nécessaire pour pouvoir toucher nos droits au chômage augmente, et les indemnités que l'on pourra en toucher diminuent drastiquement. Dans un contexte où les contrats précaires sont devenus la nor-

me, les périodes où l'on devrait toucher nos droits au chômage sont très fréquentes. L'assurance chômage est un droit, pas un privilège ! Chacun de nos salaires y contribue, comme ceux de nos proches aussi : c'est notre argent, pas celui du gouvernement !

Avec le projet de réforme des retraites Macron-Delevoye, ce sont toutes les années de travail qui seront prises en compte dans le calcul de nos pensions, y compris celles en temps partiels, celles passées à enchaîner les contrats courts et les stages (qui ne comptent pas pour les retraites !) et plus seulement une sélection des meilleures années. On y perd sur toute la ligne !

## LE SNU : EMBRIGADER MAIS AUSSI SUREXPLOITER UNE GÉNÉRATION !

Une autre attaque est le Service national universel que le gouvernement veut rendre obligatoire pour

ment la question du travail et du partage des richesses, pour une remise en cause radicale du système capitaliste qui nous abrute et nous affame.

**Dadou (UCL Auvergne)**



l'ensemble d'une classe d'âge. En plus du bourrage de crâne nationaliste, le SNU comporte une phase d'« engagement », entre nos 16 et 25 ans. Cet engagement, via un service civique, pourra se faire quasiment partout. Le but est qu'on travaille pour presque aucune rémunération, avec quasiment aucun droit : pour des services publics dont les budgets subissent des coupes, ou pour des associations, ou encore pour les profits des actionnaires des entreprises.

Le service civique ne relève pas du droit du travail, il n'ouvre pas de droits au chômage ou à la retraite, on travaille entre vingt-quatre et trente-cinq heures par semaine pour moins de 600 euros par mois !

Les injonctions à réaliser des services civiques sont là pour nous mettre au pas, nous priver de nos droits et nous faire croire que c'est normal.

On rentre dans le « monde du travail » et on devrait se satisfaire de contrats précaires et de droits au rabais ?

Ni galère, ni misère : prenons le droit qui nous revient de vivre dignement !  
**Quentin (UCL Rennes)**

Services publics

# Nos besoins contre leurs profits

Pour vivre correctement nous avons besoin d'accéder à des services basiques : manger, se soigner, se loger, se déplacer... Mais dans la société capitaliste, l'économie n'est pas fondée sur l'utilité sociale des biens ou des services ; elle est fondée sur les profits que peuvent en retirer les intérêts privés.

Travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, actif-ves ou retraité-es, nous produisons les biens et les services nécessaires à la satisfaction de nos besoins. Mais nous ne pouvons en profiter : alors que les salaires, pensions et allocations sont gelés ou en baisse, les prix continuent de s'envoler ! Le payant devient plus cher, le public devient plus cher, le gratuit devient payant, et on nous prive progressivement de tout ! La possibilité de répondre à ces besoins, pour nous, nos parents, nos enfants, nos proches, est essentielle. Il est hors de question de laisser les intérêts capitalistes nous en priver.

## LE MARCHÉ CONTRE UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

L'alimentation est un excellent exemple de l'organisation de la production dans notre société. Les mécanismes de la grande distribution imposent des prix bas aux agriculteurs et agricultrices, des rémunérations dérisoires et une pression inhumaine à ses employé-es, tout en se gavant de marges, et en revendant au prix le plus cher aux consommatrices et consommateurs. En parallèle, l'agro-industrie sacrifie la qualité en bombardant de pesticides et autres substances toxiques, au mépris de la santé des producteur-trices et des consommateur-trices dans des logiques de profits, toujours pour le bénéfice des actionnaires.

En ce qui concerne les alternatives existantes, la nourriture bio, en circuits courts (où il ya très peu d'étapes, et de kilomètres, entre les producteur-trices et les consommateur-trices) c'est idéal, mais combien d'entre nous peuvent réellement se permettre ce genre de consommation ? En effet, ces produits sont généralement plus chers, et nécessitent un niveau d'information sur les possibilités autour de chez

soi que seule une minorité peut se permettre dans les faits.

Comment accéder à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, et de la santé de tous et toutes ?

## SE SOIGNER SANS SE RUINER

Le système de santé public via la Sécurité sociale est aujourd'hui attaqué, délibérément saboté par une succession d'exonérations de cotisations patronales. En parallèle de cette dégradation de l'accès au soin pour la majorité, les plus fortunés peuvent se permettre un système de santé privé et hors de prix. Nous ne pouvons accepter comme conséquences, pour l'écrasante majorité, franchise hospitalière, franchise médicale et déremboursement.

Comment se soigner à la hauteur de nos besoins ?

## SE LOGER : UN TOIT C'EST UN DROIT !

Un logement stable est une condition nécessaire pour pouvoir vivre sereinement. Le loyer est la première dépense des ménages et augmente, non seulement en valeur, mais également en part des dépenses. On ne compte plus les logements insalubres occupés par des étudiant-es, des familles, des jeunes actif-ves, des retraité-es, faute de moyens de mieux se loger.

La tendance actuelle est à l'éclatement du parc HLM pour le vendre à la découpe et le privatiser. Quand il n'est pas vendu au privé, ce parc HLM est de plus en plus mal entretenu, ne suffit pas à loger toutes et tous celles et ceux qui devraient en bénéficier.

En parallèle du nombre de sans logis et de mal logé-es, il faut regarder la spéculation immobili-

lière, organisée par de grands propriétaires qui préfèrent laisser des centaines de milliers de logement vides pour pousser les loyers à la hausse.

Comment tous et toutes nous loger, dans des conditions dignes et à des tarifs abordables ?

## LA MOBILITÉ : UN MARQUEUR DES INÉGALITÉS

La possibilité de se déplacer influe énormément sur la qualité de vie. Ecole, mairie, alimentation, impôts, médecins (généralistes, mais surtout spécialistes), bureaux de poste... avec la disparition progressive des services publics (reconnus comme tels ou de fait) dans les zones rurales et les quartiers populaires, il devient parfois nécessaire de faire des dizaines de kilomètres pour accéder aux structures permettant de satisfaire nos besoins vitaux. La proximité (en temps de trajet) est par exemple une condition importante pour obtenir bon nombre d'emplois. Et une fois que l'on a obtenu cet emploi, le temps passé dans les transports tous les matins et soirs est extrêmement fatigant : qu'il s'agisse de transports en commun bondés ou de temps passé en voiture. Cela rajoute à l'épuisement lié au travail, sans que ce soit pris en compte dans nos salaires.

Avec la casse du service public de transport menée dans le même temps, de nombreuses lignes de transports publics, moins polluants, sont menacées de fermeture !

Les tarifs prohibitifs des loyers en centre-ville incitent de plus en plus de

personnes à s'éloigner et à se loger en zone péri-urbaine ou rurale. Avec la fermeture des « petites lignes » ferroviaires, peu rentables mais essentielles pour les personnes en bénéficiant, ces mêmes personnes avec peu de revenus sont obligées d'emprunter leur voiture quotidiennement. Les nantis se permettent ensuite de présenter ces



Commander la série d'autocollants de la campagne « Perdre sa vie à la gagner ? Jamais ! » sur la boutique en ligne de l'UCL.

habitudes comme « anti-écologiques », alors qu'il s'agit de consommation contrainte. Nous réclamons bien évidemment des transports propres, mais à la condition qu'ils soient accessibles à toutes et à tous.

Au final, seul-es les plus riches peuvent continuer à se déplacer comme ils et elles en ont le besoin, sans avoir rien à craindre.

## CES BESOINS SONT FONDAMENTAUX

Si tout le monde est confronté à la nécessité de satisfaire ces besoins fondamentaux, seul-es les plus riches peuvent y accéder sans se poser de questions, avec la meilleure qualité qui soit. Pendant ce temps, les classes exploitées doivent se contenter des miettes. Quand la grande majorité doit perdre sa vie à la gagner, trimer pour satisfaire des besoins de base, s'endetter faute de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins vitaux et ceux de ses enfants, une minorité qui possède les moyens de production et de distribution, la bourgeoisie, s'enrichit aux dépens des travailleuses et des travailleurs. Cela ne peut plus, cela ne doit plus durer.

Il est nécessaire de nous organiser et de nous rassembler pour imposer une répartition juste des richesses, pour permettre à tous et toutes de vivre dignement. Pour vivre mieux, ensemble, luttons, et n'exigeons rien de moins que l'égalité réelle.

Santé, alimentation, logement ? Egalité réelle, maintenant !

Sam (UCL Lyon)

Autogestion et solidarité contre logique de marché

Inégalités sociales

# Les riches toujours plus riches

**De longue date, on nous promet une politique sociale visant à résorber les inégalités. Dans les faits, on est loin d'avoir effacé la hausse des inégalités qui a marqué la période de 1996-2012. Si les inégalités de revenu se stabilisent depuis 2013, les écarts de niveau de vie sont très loin d'être revenus à ce qu'ils étaient à la fin des années 1980.**

**A**fin de mesurer les inégalités de revenu, on utilise habituellement deux indicateurs : le « rapport inter-décile » (le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches divisé par le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres), et l'indice de Gini (qui compare la répartition des revenus dans la population à une situation d'égalité théorique).

Observées à travers ces deux indicateurs, les inégalités n'explorent pas dans notre pays. Mais si, tout au long des années 1970 à 1990, les revenus des pauvres et des riches avaient tendance à se rapprocher, la tendance s'est inversée à partir des années 2000.

Toutefois, ce changement historique est très nettement sous-estimé si on ausculte les vingt dernières années avec un nouvel indicateur : le rapport entre ce que touchent en moyenne les 10 % les plus favorisés et les 10 % les moins favorisés, et non plus l'interdécile (entre les limites de ces deux tranches). Jusqu'au début des années 2000, cet indicateur reste assez stable : les 10 % les plus favorisés touchent, en moyenne, 6,3 fois plus que les 10 % les moins favorisés. Il bondit entre 2004 et 2011 pour atteindre 7,5 fois plus. En 2017, il est revenu à 6,8.

L'écart de revenu annuel moyen a grimpé de 38 000 euros en 1996 à 53 000 euros en 2011, puis a baissé pour revenir à 48 800 euros en 2017. Les 10 % les plus riches perçoivent en moyenne 57 000 euros, les 10 % les plus pauvres 8 400 euros. Une différence de 48 800 euros, équivalente à un peu plus de 3,5 années de travail payées au Smic. On comprend mieux ainsi les tensions sociales qui se font jour.

## UNE HAUSSE DU TAUX DE PAUVRETÉ

Le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 015 euros mensuels.

Le fait marquant de ces vingt dernières années est surtout le développement de la pauvreté des familles monoparentales, sous le seuil de pauvreté dans près d'un tiers des cas. Les différences entre catégories socio-professionnelles se sont maintenues, même si la situation des agriculteurs exploitants, les plus touchés par la pauvreté, s'est améliorée et celle des artisans et commerçants, dégradée.

En 2017, le niveau de vie médian des personnes pauvres évolue à un rythme proche de celui de l'ensemble de la population (+ 0,6 %) : la moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 837 euros par mois. Selon l'Insee (octobre 2019), le taux de pauvreté atteindrait désormais 14,6 % de la population. Sa hausse s'explique en partie par la diminution des allocations logement dans le parc HLM en 2018 et par la baisse des prélèvements fiscaux pour les ménages les plus aisés.

## LES INÉGALITÉS DE PATRIMOINE SE CREUSENT

Les inégalités de patrimoine sont beaucoup plus fortes que celles des revenus. Les 10 % les mieux dotés détiennent davantage d'actifs professionnels, tandis que les 10 % les moins bien dotés possèdent principalement des comptes courants et produits d'épargne réglementés, et sont par ailleurs endettés.

Les inégalités de patrimoine ont augmenté entre 1998 et 2015, même si elles baissent légèrement depuis 2010. Début 2015, la moitié des ménages

vivant en France déclarent un patrimoine brut supérieur à 158 000 euros et détiennent collectivement 92 % de la masse totale de patrimoine brut.

Le patrimoine financier et immobilier moyen a augmenté entre 1998 et 2015 pour l'ensemble de la distribution sauf pour les 20 % des ménages les moins dotés. Les 70 % des ménages les mieux dotés ont bénéficié de la forte valorisation du patrimoine immobilier (+ 133 % en euros courants) sur la période, surtout entre 1998 et 2010. De même, le patrimoine financier a augmenté de 75 % entre 1998 et 2015, essentiellement durant la période 2004-2010, profitant à tous sauf aux 20 % des ménages les moins dotés.

## + 25 % DE GENS AUX MINIMAS SOCIAUX EN DIX ANS

Le nombre d'allocataires du RSA ne diminue plus depuis les premiers mois de 2017. Fin mars 2019, 1,84 million de foyers touchaient cette prestation, autant que deux ans auparavant. Pourtant, le retournement de la courbe, enregistré fin 2015, était assez net. Le nombre de ménages allocataires du RSA avait diminué de 80 000 au cours de l'année 2016 (- 5 %).

Jusqu'à la fin des années 2000, le nombre total de foyers allocataires de minima sociaux stagnait autour de trois millions. La hausse de la pauvreté des adultes (RMI puis RSA) était compensée par la baisse de celle des plus âgés (minimum vieillesse ou veuvage). La réduction du nombre de personnes âgées pauvres était liée notamment à l'amélioration du niveau de retraite des femmes, du fait de la hausse de leur taux d'activité depuis les années 1970.

Depuis le milieu des années 2000, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse semble avoir atteint un plancher. Les carrières professionnelles des femmes continuent à s'améliorer (elles sont moins nombreuses à toucher le minimum vieillesse), mais de plus en plus

de salariés (femmes ou hommes) arrivent à l'âge de la retraite avec des pensions amputées par les effets de la crise (inactivité, chômage, temps partiel subi, etc.).

Au total, le nombre d'allocataires de minima sociaux s'est accru de 3 à 3,8 millions entre 2008 et 2015 (+ 25 %), puis s'est stabilisé à ce niveau jusqu'en 2017. Il n'a probablement pas varié depuis.

## ET DEPUIS 2017 ?

L'arrivée de Macron au pouvoir en mai 2017 s'est d'abord traduite par des largesses pour les plus aisés avec une coupe drastique dans l'impôt sur la fortune et surtout un changement de mode d'imposition des revenus financiers très favorable, allant jusqu'à faire gagner 100 000 euros par an pour 400 000 euros de revenus. L'envolée par le haut a donc repris. La suppression de la taxe d'habitation aura un effet proportionnel à la valeur du logement, et donc profitera davantage aux plus aisés.

Le grignotage des allocations logement n'a pas amélioré le sort des plus pauvres. Des mesures plus favorables au bas de l'échelle ont été prises cependant, suite au mouvement des « gilets jaunes » : la hausse du minimum vieillesse, de l'allocation adulte handicapé et de la prime d'activité (versée aux plus bas salaires). Enfin, la courbe du chômage s'est retournée depuis 2015, cela devrait profiter aux ménages les plus pauvres.

Pour connaître le résultat des courses en ce qui concerne les inégalités de revenus en 2019, il faudra attendre l'automne 2021, quand l'Insee donnera officiellement ses chiffres. Mais on peut parier qu'on observera une réouverture des écarts par le haut : les riches se seront à nouveau enrichis et on peut s'attendre à ce que les plus bas revenus ne progressent pas vraiment.

**Seznec (UCL 93-centre)**

L'alternative

# Décidons pour nous-mêmes !

**Les richesses, c'est comme un gâteau dont on répartit les parts. Le tout est de savoir qui tient le couteau. C'est pourquoi Dénoncer l'accaparement des richesses par le capital, amène inmanquablement à poser la question d'une démocratie authentique, donc en rupture avec le capitalisme.**

Toutes et tous les travailleurs sont visés, car le but, c'est de prendre toujours plus à celles et ceux qui créent les richesses par leur travail, pour donner à ceux qui les exploitent. C'est ce qu'on appelle la lutte des classes.

C'est fondamentalement pour cette raison que nous sommes contre la réforme des retraites et la réforme de l'assurance-chômage voulues par le gouvernement Macron-Philippe. Car ce sont des réformes qui nous assignent à toujours plus de boulot précaire et mal payé, dans des conditions toujours plus mauvaises.

## TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS, ET AUTREMENT

Ce que nous opposons au contraire à ce modèle où le plus grand nombre travaille pour enrichir un petit nombre, c'est une société sans classes sociales, une société d'émancipation. Le travail tel qu'il existe aujourd'hui nous aliène. Il empêche notre émancipation individuelle comme collective. Pointer, badger, faire des tâches imbéciles à la chaîne, répondre aux exigences sans fondement des chefs, c'est ça notre quotidien au travail aujourd'hui.

Et c'est bien parce que ces boulots nous aliènent et parce que nos patrons nous exploitent, que l'une des batailles centrales du mouvement ouvrier est la bataille

**Nous libérer au maximum d'un travail aliénant et enfermant**

pour travailler le moins possible.

Travailler moins d'années pour toucher la retraite, travailler moins de mois pour toucher le chômage, diminuer la durée du travail hebdomadaire, augmenter le nombre de jours de congés annuels... Tout ça revient au même : nous libérer au maximum du travail, car le travail que nous impose cette société n'est pas émancipateur ! Il nous

enferme quand nous voulons nous libérer ! Nous ne voulons plus perdre notre vie à la gagner.

## SOCIALISER LES SALAIRES

L'argent de la retraite, comme celui de l'assurance maladie, est pris sur nos salaires : ce sont les cotisations sociales. Cet argent ne passe pas par des caisses privées, mais sert directement à financer nos accidents de la vie et nos pensions. C'est le **salairé socialisé**, mis en commun par solidarité. Mais bien plus de choses pourraient être socialisées ainsi !

Au contraire, le gouvernement veut réduire les cotisations pour que les patrons payent des salaires plus bas. Ceci implique toujours plus de gavage pour ceux qui nous exploitent, et toujours moins de moyens pour nos vies.

Au contraire, plus nous socialiserons une grande partie de nos salaires, plus nous garderons pour nous, directement, le fruit de notre travail.

Mais comment décider de ce qui est fait de cet argent collectif, ensuite ?

## ORGANISER L'AUTOGESTION

La réduction du temps de travail, comme la socialisation des salaires, n'arrivera pas par magie,

parce qu'on les aura demandées poliment au patronat ! C'est par des luttes massives qu'on arrachera ces droits légitimes.

Évidemment, même dans notre société idéale, il faudrait continuer à produire de quoi manger, de quoi nous loger, de quoi nous habiller. Mais les questions à se poser sont : qui travaille, combien de temps, dans quelles conditions et pour produire quoi ? La question centrale en réalité, c'est celle-ci :

**qui décide ?**

Certes, certains régimes spéciaux permettent de partir plus tôt à la retraite. Mais c'est parce

que ce sont des métiers pénibles qui fatiguent le corps ! D'autres métiers pénibles n'ont pas de régime spécial. Est-ce que c'est normal ? Non ! Alors décidons ensemble que ces personnes travailleront aussi moins ! C'est exactement ce genre de question qu'il faut adresser collectivement dans un cadre démocratique large. Mais pas n'importe lequel. Ces questions, qui impactent nos vies, doivent échapper aux intérêts privés. L'État en particulier, garant de ces intérêts, est incapable de poser ces questions et encore moins d'y répondre.

C'est la même chose pour la gestion des salaires socialisés. Qui décide du montant des pensions, du remboursement des médicaments, des allocations

familiales, des conditions d'accès au chômage ?

Qui décide de l'usage de la richesse collective, celle qui est le fruit de notre travail ? Aujourd'hui, ce sont les politiciens, qui roulent pour le patronat ! Eh bien refusons cela !

Reprenons en main nos vies collectivement. On travaille, on décide ! C'est l'autogestion. Les grandes questions de société doivent être débattues par l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, pour que plus personne ne se retrouve dans la pauvreté et la misère, pour que nos besoins fondamentaux à toutes et à tous soient respectés, pour que nous sortions de l'aliénation du travail et que nous nous émancipions !

**Adèle (UCL Pantin)**

